

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - PROCEDURE ADAPTEE
MAITRISE D'ŒUVRE
Avis de Publicité valant Règlement de Consultation**

1. NOM ET ADRESSE DE L'ACHETEUR PUBLIC

Commune de Gâvres
Avenue des Sardiniers
56680 Gâvres

Contact : Monsieur CARTON Christian
Mail : mairie.gavres@orange.fr

2. OBJET ET CARACTERISTIQUE DU MARCHÉ

Le marché a pour objet la maîtrise d'œuvre du réaménagement (Travaux d'aménagement du front de mer et réalisation d'une passerelle) des espaces publics du front de mer de la commune de Gâvres côté petite mer.

> **Mission de maîtrise d'œuvre Infrastructure** en phase conception et travaux : études préliminaires, avant-projet, concertation, PRO, EXE, ACT, VISA, DET, OPC, AOR.
Une tranche ferme et 2 tranches optionnelles

> **L'enveloppe financière du projet affecté aux travaux d'aménagement de la tranche ferme** est estimée à : 525.000€ HT

La tranche optionnelle 1 (passerelle) :

Le mandataire devra proposer une estimation financière de l'ouvrage et des matériaux.

La tranche optionnelle 2 (secteur grande plage) :

L'enveloppe financière de cette tranche est estimée à : 190.000€ environ.

> **Procédure adaptée** (en application de l'article 28 du code des Marchés publics)

L'obtention du programme est à faire auprès de la Mairie de Gâvres. Il peut être demandé par courriel, courriers aux coordonnées suivantes : mairie.gavres@orange.fr, ou être consulté et téléchargé sur le site internet suivant : <http://www.gavres.fr> à la rubrique « Appel à marchés publics ».

3. PLANNING PREVISIONNEL DE LA CONSULTATION

Publicité : 5 octobre 2021 au 12 Novembre 2021
Choix de la maîtrise d'œuvre : Décembre 2021
Démarrage mission : Janvier 2022
Dossier de consultation des entreprises : Juin 2022
Lancement des travaux : Septembre 2022

La mission devra être terminée pour l'été 2023. Ce planning est établi sur la base d'un principe de validation de chaque phase, par la Maîtrise d'Ouvrage.

4. COMPETENCES DU PRESTATIRE OU GROUPEMENT

Les missions du titulaire du marché sont décomposées ainsi :

> Maîtrise d'Oeuvre :

- Accompagner l'équipe projet dans la définition plus précise des espaces publics sur la base du plan guide et des orientations urbaines définies et de l'enveloppe budgétaire allouée à l'opération.
- Définir en plans et coupes, les aménagements et leurs aspects
- Définir les choix paysagers, les mobiliers, les matériaux de référence pour l'ensemble des aménagements futurs
- Concevoir un ouvrage type passerelle et réaliser les études associées
- Procéder aux études techniques VRD / paysage / Environnementales.
- Etablir le coût global et le coût détaillé prévisionnel de chaque action
- Participer et animer une ou plusieurs réunions publiques, les réunions de concertation et confectionner des panneaux d'expositions, dans le cadre d'une démarche de concertation.
- Assister le Maître d'Ouvrage pour la désignation des entreprises.
- Piloter, coordonner et assurer le suivi des travaux.
- Assurer la coordination avec le CSPS

Pour assurer ces missions, la commune de Gâvres souhaite s'appuyer sur une **équipe pluridisciplinaire** aux intervenants experts dans les domaines suivants :

- Architecte, urbaniste ou paysagiste disposant de références dans ces mêmes thématiques,
- Bureau d'études ingénierie Voirie, Réseaux Divers et aménagements urbains disposant de références dans ces mêmes thématiques,

5. JUSTIFICATIFS A FOURNIR POUR LE DEPOT DE CANDIDATURE

Le candidat ou chaque membre du groupement fournira une **lettre de motivation** ainsi que les éléments suivants :

Garanties financières et professionnelles

- Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois derniers exercices (entreprises nouvelles, fournir justificatifs de la date de création)
- Organisation du candidat : moyens techniques et humains ; détail des compétences des personnels.

Capacités professionnelles

- Références récentes
- Pour le Mandataire : références récentes sur prestations analogues de maîtrise d'œuvre (conception et suivi de travaux) d'aménagements urbain de centre-ville.
- Pour les autres membres du groupement : références sur opération comparable.
- En cas de groupement, mettre en avant, les références d'opérations comparables réalisées en commun. Une liste illustrée de réalisations significatives en lien avec le projet devra être réalisée par le mandataire (précision année, montant, détail des éléments de mission, etc)
- A défaut, tous les éléments permettant d'apprécier les capacités professionnelles de l'équipe. Si le candidat est en redressement judiciaire, il justifiera de l'habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché
- La déclaration sur l'honneur datée et signée en application de l'article 43 à 44 du code des marchés publics - imprimé DC1. En cas de groupement, le DC1 de la déclaration du candidat sera complété et signé des différents co-contractants et du mandataire habilité.

6. PIECES DE L'OFFRE :

Un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du contrat ;
- Un mémoire justificatif comprenant :
 - Des montants de rémunération, avec un tableau de répartition des honoraires entre cotraitants (sur la base du DPGF fournis dans le marché),
 - La méthodologie d'intervention de l'équipe de maîtrise d'œuvre,
 - Les délais d'exécution des différentes phases de conception et de réalisation.
- Les missions optionnelles feront l'objet d'un chiffrage distinct de la tranche ferme.

7. RECEPTION DES CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser au plus tard le vendredi 12 Novembre 2021 à 12h, à l'attention de Mr le Maire de Gâvres, avenue des Sardiniers, 56680 Gâvres, en indiquant l'objet de la consultation et la mention « Ne pas ouvrir ».

Le programme de l'opération est disponible sur le site de la mairie : <http://www.gavres.fr> rubrique « Appel à marchés publics ».

Tout dossier incomplet ou non conforme pourra être jugé irrecevable et éliminé. Les candidats ne présentant pas les capacités professionnelles, techniques et financières requises seront écartés.

8. CRITERE D'ATTRIBUTION DE L'OFFRE

Une note méthodologique est demandée, les critères d'attribution sont les suivants avec leur pondération :

- Valeur technique 60% dont :
 - L'approche de la mission et méthodologie d'intervention 30%
 - Les compétences techniques et la qualité des moyens humains affectés, le respect des délais et le nombre de jour de travail 30%
- Proposition de prix 40%

Après analyse des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à une négociation avec les 3 candidats les mieux disant ayant remis une offre conforme.

9. DELAIS DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les enseignements complémentaires peuvent obtenir auprès de l'acheteur public à l'adresse et aux coordonnées ci-dessus.

le maire
D. Le Vouedec

Dominique
LE VOUEDEC

